

Réf: Dossier 484980

Avis de constitution

SOCIETE « AMBER STUDIO 6 »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE SOLEIL2, Lot 124,
Ilot 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 30/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMBER STUDIO 6 »

Objet : ARCHITECTURE DESIGN,RENOVATION,TRAVAUX DE CONSTRUCTION,VENTE ET MATERIEL DE CONSTRUCTION,OUVERTURE DE VOIE,LOTISSEMENT, CONSTRUCTION DE MAISON ET LA VENTE DE BIEN IMMOBILIERS ,PAYSAGISTE et pour la réalisation de l'objet social

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers la mise en location gérance de tous fond de commerce et généralement toute opérations se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE SOLEIL2, Lot 124, Ilot 09

Dirigeant(s) M BINEY CYRUS EMMANUEL FRANCIS
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01902 du 11/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09929/GTCA/RC/2026 du 11/02/2026

